

DECRET N° 79/575 du 13/10/79  
portant nomination de Monsieur POUATY Jean  
Pierre en qualité de Directeur des Ressources  
Humaines.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la Constitution;  
VU le décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;  
VU le décret 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination  
des Membres du Conseil des Ministres;

Le Conseil de Cabinet entendu;

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Monsieur POUATY Jean-Pierre, Professeur de Lycée,  
précédemment Directeur des Ressources Humaines au Ministère du  
Plan est confirmé dans ses fonctions.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui abroge toutes les dispositions  
antérieures contraires prend effet à compter de la date de prise  
de fonction par l'intéressé et sera enregistré et publié au  
Journal Officiel de la République Populaire du Congo.

Fait à Brazzaville, le 13 OCTOBRE 1979

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

H. LOPES.-

Le Ministre du Plan,

Le Ministre du Travail et de la  
Justice, Garde des Sceaux,

P. MOUSSA.-

Victor TAMBA-TAMBA.-